

0559

1982
57

UPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

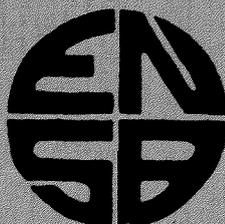
Rablo Prieto

L'Examen du Certificat d'aptitude
aux fonctions de Bibliothécaire

Etude statistique pour l'année 1980

ANNEE : 1982

18 ème PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

L'Examen du Certificat d'aptitude
aux fonctions de Bibliothécaire

Etude statistique pour l'année 1980

Pablo Prieto



1982/57

1982 - 18ème promotion

Ecole nationale supérieure des Bibliothécaires

17 - 21 Bd du 11 Novembre 1918 - 69 100 Villeurbanne

Introduction

A. L'Examen du C.A.F.B.

L'objet de ce travail est une étude statistique des résultats obtenus en 1980 par les candidats au Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (C.A.F.B.). Pour en faciliter la lecture nous rappelons brièvement quelles sont la finalité du C.A.F.B ainsi que les épreuves qui le composent.

Le Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire assure la formation des cadres des bibliothèques de diverses catégories et relevant de collectivités publiques ou privées.

Il est accessible aux candidats justifiant soit du baccalauréat ou d'un titre équivalent, soit d'une certaine ancienneté dans les bibliothèques ou une administration municipale.

Le C.A.F.B se déroule en deux parties. La première partie (admissibilité) comporte trois épreuves :

- épreuve portant sur l'ensemble du programme (organisation et gestion...). Cette épreuve est ici désignée par le terme d' "organisation".
- épreuve de bibliographie (désignée ici par le même terme)
- épreuve de catalogage (désignée par le même terme)

La deuxième partie (admission) est une épreuve optionnelle. Le candidat choisit l'une des quatre sections : Bibliothèques publiques ; bibliothèques spécialisées ; bibliothèques d'établissements d'enseignements et bibliothèques pour la jeunesse ; discothèques. L'option étudiée ici est celle des bibliothèques publiques dont les épreuves sont :

- une dissertation ou rapport sur la gestion et l'organisation d'une bibliothèque publique (désignée par le terme de "dissertation")
- une analyse d'un roman ou d'un ouvrage documentaire et la présentation d'un périodique ("analyse")
- un choix de livres sur un sujet donné
- une épreuve au choix portant soit sur le livre ancien, soit sur le livre contemporain (épreuve désignée par le terme de "technique du livre").

Les candidats conservent le bénéfice de la première partie (admissibilité) à titre définitif. Lorsqu'ils ont satisfait aux épreuves de l'une quelconque des options de la deuxième partie (admission) ils sont déclarés titulaires du C.A.F.B. La présente étude porte sur un ensemble de candidats qui se sont présentés en 1980 à la première partie de l'examen et qui par conséquent s'ils étaient admissibles à la deuxième partie l'étaient pour la première fois.

B. Critères d'analyse

Le but de cette étude est d'évaluer l'adéquation de l'examen du C.A.F.B aux candidats auxquels il est en principe destiné : titulaires du baccalauréat (ou bénéficiaires d'une dérogation) de toutes origines géographiques et professionnelles.

Dans cette intention ont été retenus trois critères d'appréciation :

- le diplôme des candidats
- leur profession
- le lieu de préparation au C.A.F.B.

Le critère du diplôme a été choisi du fait que les titulaires du baccalauréat ne représentent pas la majorité des candidats ; celui de la profession découle du fait que le C.A.F.B comporte des épreuves techniques (comme le catalogage) qui sont "à priori" plus familières aux employés de bibliothèque ; quant au critère relevant du lieu de préparation à l'examen sa justification provient de ce qu'il s'est révélé pertinent "à posteriori".

La classification des candidats suivant ces trois critères pose certains problèmes. Les diplômes et les centres de préparation pris en considération sont ceux mentionnés par les candidats eux-mêmes dans leur dossier d'inscription. On peut penser que ces déclarations sont en général véridiques même s'il s'y glisse inévitablement des inexactitudes. Les candidats mentionnent aussi leur profession, ou les divers emplois qu'ils ont occupés. Nous avons classé comme "employés de bibliothèque" ceux qui signalaient avoir été employés dans une bibliothèque ou un centre de documentation, pendant une durée d'au moins un an, quel que fût leur grade.

Il va de soi qu'une telle classification comporte des erreurs. Le fait que nous n'ayons pas constaté d'aberrations importantes (comme celle par exemple d'un ensemble d'employés de bibliothèque ayant obtenu des notes extrêmement faibles en catalogage) nous incite à penser qu'elle est malgré tout satisfaisante.

Les diplômes, professions et lieux de préparation retenus sont les suivants :

- | | |
|-----------------|---------------------------------|
| <u>diplômes</u> | - inférieur au baccalauréat (b) |
| | - Baccalauréat (B) |
| | - D.E.U.G (D) |
| | - Licence (L) |
| | - Maîtrise (M) |
| | - supérieur à la maîtrise (S) |

professions

- Employés de bibliothèque (1)
- Autres professions (2)

lieux de
préparation

- Paris (P)
- Province (p)

C. Portée de l'étude

La première partie du C.A.F.B (admissibilité) est étudiée dans ses trois épreuves :

- "Organisation"
- "Bibliographie"
- "Catalogage"

La deuxième partie (admission) est traitée pour l'option "Bibliothèques publiques". Les autres options ne sont pas traitées : le nombre de candidats y est relativement peu élevé ce qui conduirait à étudier des séries d'un effectif trop faible, d'autre part l'opposition épreuves techniques / épreuves générales est à peu près identique dans toutes les options.

Les épreuves étudiées dans l'option "Bibliothèques publiques" sont* :

- "Dissertation"
- "Analyse"
- "Technique du livre"

* L'épreuve "choix de livres" n'est pas traitée : son contenu (du point de vue de l'opposition épreuve technique / épreuve générale) est similaire à celui de l'épreuve "Analyse".

D. Rappel de quelques notions statistiques

- Le "mode" est la valeur la plus fréquente d'une série.
- L' "écart-type" est un paramètre de dispersion par rapport à la moyenne de la série. Un écart-type élevé (par rapport à la moyenne) indique que les valeurs éloignées de la moyenne sont fortement représentées.
- Pour chaque série nous avons indiqué (en effectifs et en % par rapport à l'effectif de la série) le nombre des notes égales ou supérieures à 10 ; ainsi que la moyenne de ces notes. En multipliant ces deux nombres on obtient le paramètre v qui quantifie la "valeur" de la série. Il permet de comparer facilement deux séries entre elles puisque dans un examen les notes supérieures à 10 (sur 20) ont évidemment une importance particulière.

I

Données statistiques
concernant la Première partie (admissibilité)
du C.A.F.B.

Première Partie

Effectifs suivant les catégories

		<u>% de l'effectif total (1363)</u>
b	120	8,80
B	523	38,37 b + B = 47,17 %
D	156	11,44
L	362	26,55
M	181	13,27
S	21	1,54 D + L + M + S = 52,80 %
I)	428	31,40
2)	935	68,59
P	416	30,52
p	947	69,47

b : diplôme inférieur au baccalauréat
 B : Baccalauréat
 D : D.E.U.G

L : Licence
 M : Maîtrise
 S : Diplôme supérieur à la maîtrise

I) : Employés de bibliothèque
 2) : Autres

P : Paris
 p : Province

Des candidats ne s'étant pas présentés à certaines épreuves, les chiffres donnés correspondent à l'épreuve "organisation" où l'effectif est maximum.

Première Partie - Epreuve d' "organisation"

Résultats généraux

<u>effectifs</u>	1363
mode	8
moyenne	8,29
écart-type	3,07
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	450 : 33,01 % (1)
mode	10
moyenne	11,78 (2)
écart-type	1,69
v	388,99

$$v = (1) \times (2)$$

Première Partie - Epreuve d' "organisation"

Résultats par diplôme

	b		B.		D.
<u>effectif</u>	120	:	523	:	156
		:		:	
mode	6	:	8	:	6/9
		:		:	
moyenne	6,70	:	7,54	:	8,38
		:		:	
écart-type	2,52	:	2,70	:	2,67
		:		:	
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	18 : 15 % (1)	:	122 : 23,32 % (1)	:	54 : 34,61 % (1)
		:		:	
mode	10	:	10	:	10
		:		:	
moyenne	10,88 (2)	:	11,18 (2)	:	11,59 (2)
		:		:	
écart-type	1,09	:	1,41	:	1,48
		:		:	
v	163,34	:	260,93	:	401,23

$$v = (1) \times (2)$$

b : diplôme inférieur au baccalauréat

B : Baccalauréat

D : D.E.U.G

Première Partie - Epreuve d' "organisation"

Résultats par diplôme

	L		M		S
<u>effectifs</u>	362	:	181	:	21
		:		:	
mode	7	:	8	:	8
		:		:	
moyenne	9,32	:	9,33	:	9,42
		:		:	
écart-type	3,22	:	3,07	:	2,66
		:		:	
<u>effectif des notes</u>					
égales ou supérieures					
à 10	162 : 44,75 % (1)	:	85 : 46,96 % (1)	:	9 : 42,85 % (1)
		:		:	
mode	11	:	10	:	11
		:		:	
moyenne	12,28 (2)	:	11,97 (2)	:	12 (2)
		:		:	
écart-type	1,81	:	1,72	:	1,76
		:		:	
v	549,71	:	562,38	:	514,20

$$v = (1) \times (2)$$

L : Licence

M : Maîtrise

S : Diplôme supérieur à la maîtrise

Première Partie - Epreuve d' "organisation"

Résultats par profession

	Employés de bibliothèque	Autres
<u>effectifs</u>	428	935
mode	8	8
moyenne	8,29	8,30
écart-type	2,98	3,10
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	146 : 34,57 % (1)	303 : 32,40 % (1)
mode	10	10
moyenne	11,60 (2)	11,87 (2)
écart-type	1,54	1,75
v	401,29	384,62

$$v = (1) \times (2)$$

Première Partie - Epreuve d' "organisation"

Résultats par lieu de préparation

	Paris	Province
<u>effectifs</u>	416	947
mode	8	8
moyenne	8,45	8,22
écart-type	3,04	3,07
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	141 : 33,89 % (1)	310 : 22,73 % (1)
mode	12	10
moyenne	11,92 (2)	11,71 (2)
écart-type	1,62	1,71
v	404,27	266,37

$$v = (1) \times (2)$$

Première Partie - Epreuve de "bibliographie"

Résultats généraux

<u>effectifs</u>	1347
mode	7
moyenne	7,96
écart-type	3,64
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	468 : 34,74 % (1)
mode	10
moyenne	12,19 (2)
écart-type	1,95
v	423,54

$$v = (1) \times (2)$$

Première Partie - Epreuve de "bibliographie"

Résultats par diplôme

	<u>b</u>		B		<u>D</u>
<u>effectif</u>	117	:	516	:	153
		:		:	
mode	7	:	7	:	10
		:		:	
moyenne	6,75	:	7,18	:	7,82
		:		:	
écart-type	4,33	:	3,82	:	3,7
		:		:	
<u>effectif des notes</u>					
<u>égales ou supérieures</u>					
à la moyenne	22 : 18,80 % (1)	:	132 : 25,58 % (1)	:	57 : 37,25 % (1)
		:		:	
mode	10	:	10	:	10
		:		:	
moyenne	11,04 (2)	:	12,31 (2)	:	11,71 (2)
		:		:	
écart-type	1,02	:	1,91	:	1,64
		:		:	
v	207,55	:	314,88	:	436,19

$$v = (1) \times (2)$$

b : diplôme inférieur au baccalauréat

B : Baccalauréat

D : D.E.U.G

Première Partie - Epreuve de "bibliographie"

Résultats par diplôme

	L		M		S
<u>effectif</u>	359	:	181	:	21
		:		:	
mode	10	:	10/11	:	5
		:		:	
moyenne	8,82	:	9,37	:	8,47
		:		:	
écart-type	3,75	:	3,70	:	4,23
		:		:	
<u>effectif des notes</u>					
égales ou supérieures					
à la moyenne	160 : 44,56 % (1)	:	89 : 49,17 % (1)	:	8 : 38,09 % (1)
		:		:	
mode	10	:	10/11	:	11/13/15
		:		:	
moyenne	12,23 (2)	:	12,45 (2)	:	13,12 (2)
		:		:	
écart-type	1,96	:	2,11	:	2,26
		:		:	
v	544,96	:	612,16	:	499,74

$$v = (1) \times (2)$$

L : Licence

M : Maîtrise

S : Diplôme supérieur à la maîtrise

Première Partie - Epreuve de "bibliographie"

Résultats par profession

	Employés de bibliothèque	Autres
<u>effectifs</u>	426	921
mode	7	7
moyenne	8,63	7,66
écart-type	3,73	3,80
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à la moyenne	166 : 38,96 % (I)	302 : 32,79 % (I)
mode	10	10
moyenne	12,45 (2)	12,05 (2)
écart-type	1,97	1,91
v	485,05	395,11

$$v = (\bar{x}) \times (2)$$

Première Partie - Epreuve de "bibliographie"

Résultats par lieu de préparation

	Paris	Province
<u>effectifs</u>	401	946
mode	10	7
moyenne	8,62	7,69
écart-type	3,71	2,5
 <u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à la moyenne	170 : 42,39 % (1)	298 : 31,50 % (1)
mode	10	10
moyenne	12,16 (2)	12,21 (2)
écart-type	1,94	1,99
v	515,46	384,74

Première Partie - Epreuve "catalogage"

Résultats généraux

<u>effectifs</u>	1327
mode	II
moyenne	9,93
écart-type	3,33
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	766 : 57,72 % (1)
mode	II
moyenne	12,51 (2)
écart-type	1,83
v	722,077

$$v = (1) \times (2)$$

Epreuve "catalogage"

Résultats par diplôme

	b	B	D
<u>effectifs</u>	114	: 511	: 149
		:	:
mode	11	: 8	: 11
		:	:
moyenne	9,10	: 9,28	: 9,90
		:	:
écart-type	3,45	: 3,46	: 3,09
		:	:
<u>effectifs des notes</u> égales ou supérieures à 10	61 : 53,5 % (1)	: 254 : 49,7 % (1)	: 88 : 59,06 % (1)
		:	:
mode	11	: 11	: 11
		:	:
moyenne	11,72 (2)	: 12,28 (2)	: 12,21 (2)
		:	:
écart-type	1,55	: 1,71	: 1,58
		:	:
v	627,02	: 610,31	: 721,12

$$v_{-}(1) \times (2)$$

b : diplôme inférieur au baccalauréat
 B : Baccalauréat
 D : D.E.U.G

Epreuve "catalogage"

Résultats par diplôme

	L	M	S
<u>effectifs</u>	352	: 180	: 21
		:	:
mode	9	: II	: I2
		:	:
moyenne	10,76	: 10,56	: 11,47
		:	:
écart-type	3,44	: 3,9	: 3,30
		:	:
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	227 : 64,48 % (I)	: 123 : 68,33 % (I)	: 13 : 61,9 % (I)
		:	:
mode	14	: II	: I2
		:	:
moyenne	12,83 (2)	: 12,94 (2)	: 13,10 (2)
		:	:
écart-type	2,01	: 2,09	: 1,12
		:	:
v	827,27	: 884,19	: 810,89

$$v = (1) \times (2)$$

L : Licence

M : Maîtrise

S : Diplôme supérieur à la maîtrise

Epreuve "catalogage"

Résultats par profession

	Employés de bibliothèque	Autres
<u>effectifs</u>	421	906
mode	II	8
moyenne	10,7	9,61
écart-type	3,16	3,52
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	304 : 72,20 % (I)	486 : 53,64 % (I)
mode	II	II
moyenne	12,70 (2)	12,39 (2)
écart-type	1,85	1,72
v	916,94	664,62

$$v = (I) \times (2)$$

Epreuve "catalogage"

Résultats par lieu de préparation

	Paris	Province
<u>effectifs</u>	395	932
mode	II	II
moyenne	II,04	9,53
écart-type	3,27	3,47
 <u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	 289 : 73,16 % (I)	 501 : 53,75 % (I)
mode	II	II
moyenne	12,69 (2)	12,41 (2)
écart-type	1,720	1,80
v	928,40	667,10

$$v = (I) \times (2)$$

Valeurs du paramètre v

	<u>Organisation</u>		<u>Bibliographie</u>		<u>Catalogage</u>
b	163,34	:	207,55	:	627,02
		:		:	
B	260,93	:	314,88	:	610,31
		:		:	
D	401,23	:	436,19	:	721,12
		:		:	
L	549,71	:	544,96	:	827,27
		:		:	
M	562,38	:	612,16	:	884,19
		:		:	
S	514,20	:	499,74	:	810,89
		:		:	
I)	401,29	:	485,05	:	916,94
		:		:	
2)	384,62	:	395,11	:	664,62
		:		:	
P	404,27	:	515,46	:	928,40
		:		:	
p	266,37	:	384,74	:	667,10

On rappelle que v est obtenu en multipliant, pour une série donnée, la moyenne des notes égales ou supérieures à 10 par leur pourcentage dans cette série.

Première Partie

Effectifs présents et admis

	<u>Présents</u>		<u>Admis</u>		<u>Admis/Présents</u> %
b	120	:	15	:	12,5
B	523	:	142	:	27,15
D	156	:	49	:	31,41
L	362	:	176	:	48,6
M	181	:	106	:	58,56
S	21	:	9	:	42,85
I)	428	:	199	:	46,49
2)	935	:	298	:	31,87
P	416	:	182	:	43,75
p	947	:	315	:	33,26
Total	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 1363	:	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 497	:	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 36,46

Conclusion

Participation

- Les bacheliers (ou assimilés) représentent moins de la moitié de l'effectif total (47,17 %). La majorité des candidats possède des diplômes de l'enseignement supérieur (52,80 %).

- Les employés de bibliothèque constituent 31,40 % de l'effectif total. Ils sont bien représentés dans un examen qui malgré sa finalité professionnelle est ouvert à tous.

- Le rapport des effectifs Paris / Province (30,52 %/69,47 %) reflète l'ensemble de la population française si l'on considère une région parisienne "élargie".

(voir le tableau de la p. 6)

Résultats

- L'écart-type n'est quelle que soit la série envisagée, jamais inférieur à 30 % de la moyenne. C'est l'indice d'une dispersion assez considérable : les notes extrêmes ont été souvent attribuées, en particulier les plus basses comme le montre le relevé des moyennes égales ou supérieures à 10 :

"Catalogage"

	L	M	S	I)	P
moyenne	10,76	10,56	11,47	10,7	11,04

(Partout ailleurs les moyennes sont inférieures à 10)

- Les valeurs prises par le paramètre v (voir le tableau récapitulatif p. 22) montrent d'une part que les épreuves à caractère technique sont mieux réussies que les épreuves à caractère général, d'autre part que les résultats sont liés aux diplômes : les diplômés de l'enseignement supérieur obtiennent des résultats nettement supérieurs à ceux des bacheliers ou assimilés. De même la comparaison Employés de bibliothèque / Autres professions ou Paris / Province est nettement à l'avantage des employés de bibliothèque, et de Paris.

- Le rapport, pour chaque série, du nombre de candidats admis au nombre de candidats présentés, confirme l'appréciation précédente. Rappelons, pour exemple, qu'il est de 27,15 % pour les bacheliers et de 58,56 % pour les titulaires d'une maîtrise.

(voir le tableau de la p. 23)

II

Données statistiques
concernant la Deuxième partie (admission)
du C.A.F.B.
Option "Bibliothèques publiques"

Deuxième Partie

Effectifs suivant les catégories

		<u>% de l'effectif total (281)</u>
b	10	3,55
B	72	25,62 b + B = 29,17 %
D	27	9,60
L	104	37,01
M	63	22,41
S	5	1,77 D + L + M + S = 70,79 %
I)	99	35,23
2)	182	64,76
P	84	29,89
p	197	70,10

b : diplôme inférieur au baccalauréat
 B : Baccalauréat
 D : D.E.U.G

L : Licence
 M : Maîtrise
 S : Diplôme supérieur à la maîtrise

I) : Employés de bibliothèque
 2) : Autres

P : Paris
 p : Province

Des candidats ne s'étant pas présentés à certaines épreuves, les chiffres donnés correspondent à l'épreuve "technique du livre" où l'effectif est maximum.

Deuxième Partie - "dissertation"

Résultats généraux

<u>effectifs</u>	279
mode	10
moyenne	10,65
écart-type	2,83

<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	189 : 66,30 % (1)
mode	10
moyenne	12,17 (2)
écart-type	2,09
v	806,97

v = (1) x (2)

Deuxième Partie - "dissertation"

Résultats par diplôme

	b		B		D
<u>effectifs</u>	10	:	72	:	26
		:		:	
mode	7	:	8	:	9/11
		:		:	
moyenne	10,1	:	9,73	:	10,96
		:		:	
écart-type	2,77	:	2,17	:	2,63
		:		:	
<u>effectif des notes</u>					
égales ou supérieures					
à 10	5 : 50 % (1)	:	38 : 52,77 % (1)	:	17 : 65,38 % (1)
		:		:	
mode	14	:	10	:	11
		:		:	
moyenne	12,6 (2)	:	11,36 (2)	:	12,23 (2)
		:		:	
écart-type	1,49	:	1,59	:	2,41
		:		:	
v	630	:	599,91	:	799,94

$$v = (1) \times (2)$$

b : diplôme inférieur au baccalauréat

B : Baccalauréat

D : D.E.U.G

Deuxième Partie - "dissertation"

Résultats par diplôme

	L		M		S
<u>effectifs</u>	103	:	63	:	5
		:		:	
mode	10	:	10	:	15
		:		:	
moyenne	10,86	:	11,14	:	11,8
		:		:	
écart-type	2,83	:	2,79	:	3,31
		:		:	
<u>effectif des notes</u>					
<u>égales ou supérieures</u>					
à 10	69 : 69,99 % (1)	:	48 : 76,19 % (1)	:	4 : 80 % (1)
		:		:	
mode	10	:	10	:	15
		:		:	
moyenne	12,36 (2)	:	12,25 (2)	:	13,25 (2)
		:		:	
écart-type	2,16	:	2,03	:	1,78
		:		:	
v	828,15	:	933,32	:	1060

$$v = (1) \times (2)$$

L : Licence

M : Maîtrise

S : Diplôme supérieur à la maîtrise

Deuxième Partie - "dissertation"

Résultats par profession

	Employés de bibliothèque	Autres
<u>effectifs</u>	96	183
mode	8	10
moyenne	10,58	10,69
écart-type	2,9	2,8
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	59 : 61,45 % (1)	126 : 68,85 % (1)
mode	10	10
moyenne	12,38 (2)	12,08 (2)
écart type	2,17	2,05
v	761,35	831,73

$$v = (1) \times (2)$$

Deuxième Partie - "dissertation"

Résultats par lieu de préparation

	Paris	Province
<u>effectifs</u>	81	198
mode	10	10
moyenne	10,64	10,66
écart-type	2,43	2,89
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	56 : 69,13 % (1)	128 : 64,64 % (1)
mode	10	10
moyenne	11,87 (2)	12,31 (2)
écart-type	1,65	2,29
v	820,57	795,79

$$v = (1) \times (2)$$

Deuxième Partie - "analyse"

Résultats généraux

<u>effectifs</u>	279
mode	14
moyenne	13,22
écart-type	1,89
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	267 : 95,69 % (1)
mode	14
moyenne	13,38 (2)
écart-type	1,69
v	1280,33

$$v = (1) \times (2)$$

Deuxième Partie - "analyse"

Résultats par diplôme

	b		B		D
<u>effectifs</u>	10	:	72	:	26
		:		:	
mode	15	:	12	:	14
		:		:	
moyenne	13,8	:	12,84	:	12,84
		:		:	
écart-type	1,72	:	1,78	:	2,10
		:		:	
<u>effectif des notes</u>					
égales ou supérieures					
à 10	10 : 100 % (1)	:	70 : 97,22 % (1)	:	23 : 88,46 % (1)
		:		:	
mode	15	:	12	:	14
		:		:	
moyenne	13,8 (2)	:	12,97 (2)	:	13,39 (2)
		:		:	
écart-type	1,72	:	1,64	:	1,55
		:		:	
v	1380	:	1261,08	:	1184,59

$$v = (1) \times (2)$$

b : diplôme inférieur au baccalauréat

B : Baccalauréat

D : D.E.U.G

Deuxième Partie - "analyse"

Résultats par diplôme

	L		M		S
<u>effectifs</u>	104	:	62	:	5
		:		:	
mode	13	:	14	:	9/10/12/14/16
		:		:	
moyenne	13,18	:	13,70	:	12,2
		:		:	
écart-type	2,01	:	1,65	:	2,56
		:		:	
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	101 : 97,11 % (1)	:	60 : 96,77 % (1)	:	4 : 80 % (1)
		:		:	
mode	13	:	14	:	10/12/14/16
		:		:	
moyenne	13,34 (2)	:	13,88 (2)	:	13 (2)
		:		:	
écart-type	1,79	:	1,37	:	2,23
		:		:	
v	1296,08	:	1343,49	:	1040
		:		:	

$$v = (1) \times (2)$$

L : Licence

M : Maîtrise

S : Diplôme supérieur à la maîtrise

Deuxième Partie - "analyse"

Résultats par profession

	Employés de bibliothèque	-Autres
<u>effectifs</u>	98	181
mode	12	14
moyenne	13,24	13,22
écart-type	1,81	1,93
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	96 : 97,95 % (1)	171 : 94,47 % (1)
mode	12	14
moyenne	13,33 (2)	13,42 (2)
écart-type	1,72	1,68
v	1306	1267,78

$$v = (1) \times (2)$$

Deuxième Partie - "analyse"

Résultats par lieu de préparation

	Paris	Province
<u>effectifs</u>	84	195
mode	14	14
moyenne	13,05	13,26
écart-type	1,84	1,96
 <u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	 81 : 96 : 42 % (1)	 187 : 95,89 % (1)
mode	14	14
moyenne	13,24 (2)	13,44 (2)
écart-type	1,59	1,76
v	1277,26	1288,76

$$v = (1) \times (2)$$

Deuxième Partie - "technique du livre"

Résultats généraux

<u>effectifs</u>	281
mode	12
moyenne	12,13
écart-type	2,49
<u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	238 : 84,69 % (1)
mode	12
moyenne	12,84 (2)
écart-type	1,93
v	1087,41

$$v = (1) \times (2)$$

Deuxième Partie - "technique du livre"

Résultats par diplôme

	b		B		D
<u>effectifs</u>	10	:	72	:	27
		:		:	
mode	II	:	I0	:	II/I3
		:		:	
moyenne	II,5	:	II,66	:	II,66
		:		:	
écart-type	2,61	:	2,53	:	2,6
		:		:	
<u>effectif des notes</u>					
<u>égales ou supérieures</u>					
à I0	9 : 90 % (I)	:	58 : 80,55 % (I)	:	22 : 81,48 % (I)
		:		:	
mode	II	:	I0	:	II/I3
		:		:	
moyenne	12,22 (2)	:	12,53 (2)	:	12,63 (2)
		:		:	
écart-type	I,54	:	I,96	:	I,74
		:		:	
v	II00	:	I009,65	:	I029,61

$$v = (I) \times (2)$$

b : diplôme inférieur au baccalauréat
 B : Baccalauréat
 D : D.E.U.G

Deuxième Partie - "technique du livre"

Résultats par diplôme

	L		M		S
<u>effectifs</u>	104	:	63	:	5
		:		:	
mode	12	:	14	:	14/15
		:		:	
moyenne	12,32	:	12,17	:	14,8
		:		:	
écart-type	2,34	:	2,54	:	0,74
		:		:	
<u>effectif des notes</u>					
<u>égales ou supérieures</u>					
à 10	92 : 88,46 % (1)	:	52 : 82,53 % (1)	:	5 : 100 % (1)
		:		:	
mode	12	:	14	:	14/15
		:		:	
moyenne	12,85 (2)	:	13 (2)	:	14,8 (2)
		:		:	
écart-type	1,92	:	1,94	:	0,74
		:		:	
v	1137,48	:	1072,85	:	1480

$$v = (1) \times (2)$$

L : Licence

M : Maîtrise

S : Diplôme supérieur à la maîtrise

Deuxième Partie - "technique du livre"

Résultats par profession

	Employés de bibliothèque	Autres
<u>effectifs</u>	99	182
mode	12	12
moyenne	12,23	12,08
écart-type	2,54	2,47
 <u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	86 : 86,86 % (1)	152 : 83,51 % (1)
mode	12	12
moyenne	12,88 (2)	12,83 (2)
écart-type	2,01	1,93
v	1119,08	1071,43

$$v = (1) \times (2)$$

Deuxième Partie - "technique du livre"

Résultats par lieu de préparation

	Paris	Province
<u>effectifs</u>	84	197
mode	14	12
moyenne	12,83	11,81
écart-type	2,35	2,53
 <u>effectif des notes</u> égales ou supérieures à 10	76 : 90,47 % (1)	153 : 77,66 % (1)
mode	14	12
moyenne	13,38 (2)	12,59 (2)
écart-type	1,68	2
v	1210,48	977,73

v (1) x (2)

Valeurs du paramètre v

	<u>Dissertation</u>		<u>Analyse</u>		<u>Technique du livre</u>
b	630	:	1380	:	1100
B'	599,91	:	1261,08	:	1009,65
D	799,94	:	1184,59	:	1029,61
L	828,15	:	1296,08	:	1137,48
M	933,32	:	1343,49	:	1072,85
S	1060	:	1040	:	1480
I)	761,35	:	1306	:	1119,08
2)	831,73	:	1267,78	:	1071,43
P	820,57	:	1277,26	:	1210,48
p	795,79	:	1288,76	:	977,73

On rappelle que v est obtenu en multipliant, pour une série donnée, la moyenne des notes égales ou supérieures à 10 par leur pourcentage dans cette série.

Deuxième Partie

Effectifs présents et admis

	<u>Présents</u>		<u>Admis</u>		<u>Admis/Présents</u> %
b	10	:	9	:	90
B	72	:	68	:	94,44
D	27	:	23	:	85,18
L	104	:	100	:	96,15
M	63	:	58	:	92,06
S	5	:	5	:	100
I)	99	:	96	:	96,96
2)	182	:	167	:	91,75
P	84	:	79	:	94,04
P	197	:	184	:	93,40
Total	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 281	:	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 263	:	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 93,59

Conclusion

Participation

- Les bacheliers ou assimilés ne représentent que 29,17 % (Première partie : 47,17 %) de l'effectif total, ce qui résulte en partie de leur échec relatif à la première partie du C.A.F.B. (Certains d'entre eux, parmi les admissibles, ont pu se présenter à une autre option).

- Le rapport Employés de bibliothèque / effectif total est de 35,23 % (il était de 31,40 % à la Première partie). Ceci est en accord avec le fait que les employés de bibliothèque ont eu de bons résultats (relativement) à la Première partie.

- Le rapport des effectifs Paris / Province (29,89 % / 70,10 %) est sensiblement le même que pour la Première partie (30,52 % / 69,47 %).

(voir le tableau p. 26)

Résultats

- L'écart-type varie de 12 % à 27 % de la moyenne. Il est assez élevé mais plus faible que pour la première partie (plus de 30 %). Les notes sont mieux groupées autour de moyennes plus élevées. En effet à l'exception d'un cas ("Dissertation", Baccalauréat : 9,73) toutes les moyennes sont supérieures à 10, contrairement à ce qui a lieu dans la Première partie où la proportion est inversée.

- Les valeurs prises par le paramètre v montrent que les épreuves techniques sont mieux réussies que les épreuves à caractère général. L'opposition Bacheliers / diplômés de l'enseignement supérieur persiste à l'avantage des seconds mais s'atténue par rapport à la première partie : on remarquera que les candidats non bacheliers bénéficiant d'une dérogation ont obtenu d'excellents résultats. On peut faire des remarques similaires pour les oppositions Paris / Province ; Employés de bibliothèque / Autres professions.

(voir le tableau récapitulatif p. 42)

- Le rapport, pour chaque série, du nombre des candidats admis au nombre des candidats présentés confirme l' "amélioration" des notes par rapport à la Première partie, ainsi que l'atténuation des oppositions déjà citées.

(voir tableau p. 43)

Conclusion générale

Nous rappellerons tout d'abord que cette étude ne prétend pas présenter des conclusions définitives en ce qui concerne la conception de l'examen du C.A.F.B. Nous avons déjà évoqué les raisons qui s'y opposent : difficultés inhérentes à tout classement en ce qui concerne le regroupement des candidats en catégories de diplômes, professions et origine géographique ; période envisagée (une seule année : 1980). Ce travail peut donc être considéré comme un test à valeur indicative.

Une première constatation s'impose de toute évidence : suivant les catégories envisagées les résultats sont très nettement différents, les candidats ne sont pas égaux devant l'examen.

Le deuxième fait digne d'attention est que cette inégalité extrêmement sensible à la première partie (admissibilité) de l'examen s'atténue notablement à la deuxième partie (admission).

Pour ce qui concerne la première partie "l'admissible-type" (1) possède une maîtrise ou une licence, est employé de bibliothèque et a préparé le C.A.F.B dans la région parisienne, de plus il est fortement sélectionné (36,46 % d'admissibles). Pour la deuxième partie il n'est guère possible de dégager un type de candidat admis (2), dans la mesure où 93,59 % des candidats sont reçus (avec des variations maximales de 85,18 % à 100 % suivant les catégories envisagées). Les oppositions de diplômes, de professions, de lieu de préparation sont considérablement atténuées.

Au vu de ces résultats on peut formuler les observations suivantes :

- Le C.A.F.B fonctionne comme un concours relativement sélectif suivi d'un examen qui par contre, ne présente pas de grandes difficultés pour les candidats.

- Les employés de bibliothèque représentent un groupe "supérieur" à celui des autres candidats, ce qui paraît normal dans un examen où les épreuves à caractère professionnel sont en majorité.

- Les candidats de la région parisienne obtiennent des résultats supérieurs à ceux de la province ; nous ne tirons aucune conclusion de cette constatation du fait que le fonctionnement des centres de préparation au C.A.F.B. ne nous est pas familier.

(1) Il s'agit évidemment d'une figure, c'est le groupe défini par les caractéristiques données qui est typique.

(2) Pour les catégories dans lesquelles ont été classées les candidats voir p.p. 2, 3

- Les bacheliers, ou les non bacheliers autorisés à se présenter à l'examen, constituent à peine la moitié de l'effectif, et obtiennent des résultats nettement inférieurs à ceux des candidats pourvus de diplômes de l'enseignement supérieur. Cette constatation est relativement importante dans la mesure où le C.A.F.B. est destiné à des candidats pourvus du Baccalauréat.

On peut donc finalement considérer - avec les réserves formulées en tête de cette introduction - que si le Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire est en principe un examen ouvert aux titulaires du Baccalauréat, il fonctionne en fait comme un concours relativement sélectif destiné aux diplômés de l'enseignement supérieur.

Sources statistiques

Les données qualitatives et numériques qui sont à l'origine de présente étude se présentent sous forme de "dossier des candidats" et de listes des notes obtenues au C.A.F.B, conservés à l' Ecole nationale des Bibliothèques de Villeurbanne.

Indication bibliographique

Le lecteur peu familiarisé avec les notions propres à la statistique pourra consulter :

AMZALLAG (Emile). - Introduction à la statistique / Emile Amzallag et Norbert Piccioli. - Paris : Hermann, 1978.
- (Collection Méthodes)

Cet ouvrage d'initiation est destiné aux étudiants en Sciences économiques.

Table des matières

<u>Introduction</u>	I
A. L'examen du C.A.F.B	I
B. Critères d'analyse	2
C. Portée de l'étude	3
D. Rappel de quelques notions statistiques	4
I. <u>Données statistiques concernant la Première partie du C.A.F.B</u>	5
Effectifs	6
Epreuve d' "Organisation"	7
Epreuve de "Bibliographie"	12
Epreuve de "Catalogage"	17
Valeurs du paramètre v	22
Effectifs présents-admis	23
Conclusion	24
II. <u>Données statistiques concernant la Deuxième partie du C.A.F.B</u>	25
Effectifs	26
Epreuve "Dissertation"	27
Epreuve d' "Analyse"	32
Epreuve de "Technique du livre"	37
Valeurs du paramètre v	42
Effectifs présents-admis	43
Conclusion	44
<u>Conclusion générale</u>	45
<u>Sources statistiques ; indication bibliographique</u>	47

